

Attribution de temps

Le député de Saint-Jean-Ouest a dit cela le 9 juin 1981, quand il était dans l'opposition. Ce que nous avons vu en fait de comportement aujourd'hui, c'était de l'hypocrisie pure. Si l'opinion est désabusée, c'est parce qu'elle sait que les hommes politiques, ayant dit une chose tel jour, font le contraire le lendemain.

Il n'y a peut-être pas très longtemps que je suis députée, mais en tout cas j'ai visité les gens il y a un an pendant la longue campagne de l'élection partielle. J'ai eu toute possibilité d'apprécier ce que mes électeurs disaient et pensaient. L'impression que j'en ai retirée est celle d'un grand sentiment d'impuissance chez mes électeurs. Leur opinion était que le gouvernement ferait comme bon lui semblerait, qu'il se fichait pas mal de savoir ce qu'il arriverait aux autres. Nous en avons une preuve aujourd'hui.

Le gouvernement nous a dit que l'attribution de temps, ce n'est pas la clôture. Qui trompe-t-il au nom du ciel, et quelle sorte de procédé essaye-t-il de manipuler? Nous savons que le gouvernement est en train de limiter le temps de discussion de ce projet de loi. Je trouve cela inadmissible, surtout quand il s'agit d'un projet de loi aussi sérieux.

Nous savons que l'orientation de la politique des transports aériens va en être modifiée, et qu'il va s'agir d'un changement majeur. Certains peuvent penser que c'est tant mieux, d'autres que c'est tant pis, mais en tout cas c'est à la Chambre des communes qu'il appartient de discuter de la question, de la débattre entièrement et de se prononcer à son sujet.

Le gouvernement est terrifié à la pensée qu'il y a des faits brutaux qui pourraient sortir au lieu d'un tas de boniments. Les ministériels sont terrifiés, voilà pourquoi ils veulent arrêter le débat. Ils savent que dès que les Canadiens commenceront à avoir une bonne idée de ce qui se passe vraiment au pays, ils refuseront leur appui au gouvernement.

Il y a quelques instants les ministériels disaient que tous les Canadiens sont en faveur du libre-échange. Ils n'ont pas consulté les mêmes Canadiens que moi. Je répète qu'ils ne tiennent pas à ce que ces projets de loi soient débattus à fond. Dès que nous commençons à aller au fond des questions, on nous reproche de ralentir le travail de la Chambre.

Je remarque que j'arrive au bout de mon temps de parole. C'est un jour néfaste pour la démocratie que celui où le gouvernement essaie de faire avancer de force un projet de loi de ce genre, de crainte que les faits ne sortent.

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Madame la Présidente, on a dit bien des choses en ce qui concerne les tentatives du gouvernement visant à étouffer le débat sur ce projet de loi très important. Il est absolument ridicule que le gouvernement essaye d'empêcher le débat sur cette question d'une importance vitale. Air Canada est une société d'État depuis 51 ans, pourtant les ministériels font une attaque d'apoplexie parce que nous avons eu sept heures de débat à l'étape de la 2^e lecture de ce projet de loi. Ils ne veulent pas donner aux Canadiens la possibilité d'être informés. C'est honteux. C'est répréhensible. C'est le genre de gouvernement que nous avons depuis presque quatre ans.

• (1540)

D'après le leader adjoint du gouvernement à la Chambre, il a dû imposer une limite au débat parce que nous avons refusé de prolonger la séance vendredi. Nous n'étions pas disposés à rendre service au gouvernement en siégeant tard vendredi soir. Il a agi comme s'il s'agissait de punir l'opposition. La Chambre a ajourné vendredi après-midi pour une très bonne raison. Cela a permis aux députés de rentrer dans leur circonscription.

M. Hawkes: Et ce soir, alors?

M. MacLellan: Et voici maintenant le commentaire du député de Calgary-Ouest (M. Hawkes) dont plus personne ne veut dans sa circonscription.

Cela non seulement constitue un abus des droits des députés mais trahit complètement ce que le gouvernement a lui-même proposé. C'est ce gouvernement en effet qui a proposé l'ajournement à 15 heures le vendredi après-midi. C'était l'une des modifications apportées au Règlement par le gouvernement.

Bien entendu, nous avons été fort intéressés et amusés par les commentaires du ministre du Commerce extérieur (M. Crosbie) et du député de Simcoe-Sud (M. Stewart). Je venais justement de lire les commentaires du député, qui a déclaré le 12 février 1981:

A-t-il recours à la clôture parce que notre dollar vaut 83c . . .

Aussi ridicule que la chose ait pu paraître à l'époque, elle l'est encore davantage aujourd'hui puisque la valeur du dollar est encore plus basse.

Ce projet de loi revêt une importance capitale pour le Canada. Son adoption signifie la privatisation de l'une des plus importantes sociétés d'État. Et il s'agit certainement de l'une des plus anciennes. Elle existe depuis 51 ans. Comme nous l'avons souligné, le gouvernement n'a donné au Parlement que sept heures pour s'exprimer. Bien entendu, les conservateurs ne tiennent pas à débattre cet aspect. Ils veulent tout simplement adopter le projet de loi. Ils n'ont présenté que six orateurs, soit moins que l'un ou l'autre des partis d'opposition, et ils ne sont donc pas intéressés à faire valoir leurs arguments puisqu'en réalité ils sont bien minces. Ils veulent faire en sorte que l'opposition ne puisse faire valoir les siens qui, selon nous, sont effectivement très valables.

Le gouvernement a non seulement limité le débat, mais il a aussi présenté ce projet de loi en première lecture le jeudi avant le long week-end du mois de mai. Au retour, le mardi suivant, il l'a présenté en deuxième lecture. Il ne s'est donc écoulé qu'une seule séance entre la première et la deuxième lectures. Le gouvernement ne tient vraiment pas à ce que le peuple canadien soit témoin d'un débat sur ce projet de loi. Il ne veut pas que les Canadiens se rendent compte des répercussions qu'aura ce projet de loi sur le transport au Canada, qu'ils saisissent toute l'importance de la perte d'une si précieuse société d'État.

Le gouvernement ne veut pas que les Canadiens sachent que le pays aurait pu toucher des millions de dollars de plus si la privatisation s'était faite l'été dernier, au moment où le marché était à la hausse. Le gouvernement ne se contente pas seulement de vendre la compagnie au secteur privé pour une bouchée de pain, il le fait lorsque le marché est en perte de vitesse.